



Fiche technique N° VI1154

04-02-2022

Annule et remplace les éditions précédentes

Supports d'application :

Matières minérales :

Béton ragréé - Enduit de ciment - Fibrociment - Béton cellulaire - Brique - Marbre - Ardoise - Tuile - Pierre - Carrelage

Peintures :

Hydrodiluable - Acryliques - Glycérophtaliques - Crépis

Support non ferreux :

Bardage

Matériau plastique :

PVC

THELOCIDE®

Produit de traitement curatif, préventif, bactéricide, fongicide et algicide

EXTÉRIEUR

8 à 10 m²/L (après dilution)

Fonction :

Produit de traitement curatif, préventif, bactéricide, fongicide et algicide. Il est particulièrement recommandé pour l'assainissement des surfaces attaquées par les moisissures, les algues et les lichens.

Classification : Non classé.

Destination : EXTERIEUR

Surfaces murales, sols et toitures (matières minérales, bardages, PVC et supports peints).

Qualités dominantes :

- Assure la parfaite élimination de tous les micro-organismes rencontrés.
- Rend aux surfaces leur couleur naturelle grâce à sa grande efficacité et à son spectre d'activité très étendu.
- Curatif et préventif
- Action à long terme.
- Economique (très concentré).
- Après traitement, le support peut être recouvert par tous types de peintures.

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L (après dilution)



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** produit concentré à diluer
- **Aspect :** Liquide coloré vert
- **Matériel :** Brosse, rouleau ou pistolet à jet ruisselant
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Conditionnement :** jerrican de 5 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 0,94 à 1,04
- **Dilution :**
 - Le produit doit obligatoirement être dilué avant utilisation.
 - Sur support fortement envahi : diluer 5 litres de Thélocide® dans 20 litres d'eau.
 - Sur support faiblement envahi : diluer 2,5 litres de Thélocide® dans 20 litres d'eau.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Grattage et brossage soigné pour éliminer les parties non adhérentes du support à traiter.**
- En cas de forte contamination par les micro-organismes du support à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, puis laisser sécher avant d'appliquer le produit.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, appliquer le produit en mouillant bien les surfaces, puis laisser agir.
- **Appliquer uniquement par temps sec (ne pas traiter le support lorsqu'il y a un risque de pluie dans les 48 heures après le traitement).**
- **Période de traitement recommandée** : début avril à fin septembre.
- **Recouvrement après traitement** :
 - Il est possible de recouvrir le produit 24 heures après application après le séchage complet du support.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAU Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAU Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAU Peintures
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96
Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015